

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service ECLAT

Pôle aménagement du
territoire

Tél. : 03 20 40 43 27
Fax : 03 20 40 54 58

ae-eclat.dreal-ndpcp@developpement-durable.gouv.fr

A

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer du Pas de
Calais
Délégation à la Mer et au Littoral
100 avenue Winston Churchill
62022 Arras CS 10007

Lille, le 25 JUIL. 2016

Objet : information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité environnementale, suite à la consultation relative au projet de réhabilitation d'un cordon d'enrochements à l'anse des Sternes en baie d'Authie.

Réf : 2016-0242

Vous avez bien voulu me transmettre, dans le cadre de l'évaluation environnementale des projets prévue par l'article L.122-1 du code de l'environnement, le dossier relatif au projet de réhabilitation d'un cordon d'enrochements à l'anse des Sternes en baie d'Authie, ayant fait l'objet d'un accusé de réception en date du 23 mai 2016

Aucun avis n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la présente information relative à l'absence d'observations sera jointe au dossier d'enquête publique, ou de la procédure équivalente de consultation du public le cas échéant, et devra être rendue publique *via* votre site internet, en application de l'article R.122-7 du code de l'environnement. Cette information figurera également sur le site internet de la DREAL du Nord – Pas-de-Calais - Picardie.

Pour le Directeur régional de
l'environnement,
de l'aménagement et du logement,
Le directeur adjoint,



Yann GOURIO